



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUN 2025**

Nombre de membres composant le Conseil 33

Nombre de membres présents à la séance 25

Nombre de membres représentés 5

Nombre de membres non représentés 3

Le mercredi 25 juin 2025 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Carmen PEREZ, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Corinne FIORENTINO donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Monsieur Olivier LAVIGNE donne procuration à Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS donne procuration à Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Rémi-François PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Maxime OUANOUNOU

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 5

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

PREAMBULE - Monsieur Francis SELLAM, 1er Adjoint au Maire délégué aux finances, aux ressources humaines et au logement

Mes chers collègues,

Le Compte Financier Unique du budget annexe du cinéma a été adopté pour la première fois lors de la séance du conseil municipal du 13 juin 2023 et il retrace l'ensemble des mouvements réalisés en fonctionnement et investissement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, tant en dépenses qu'en recettes.

Pour mémoire le Compte Financier Unique (CFU) est une fusion du compte de gestion présenté par le Comptable public et du compte administratif produit par l'ordonnateur (Monsieur le Maire).

Je vais donc vous présenter le CFU relatif à l'exercice 2024 qui présente les résultats suivants :

Réalisations 2024	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	151 295,35	151 256,35	0,00
Section d'investissement	65 043,00	127 443,21	62 400,21
Total	216 338,35	278 699,56	62 400,21

Restes à réaliser	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Section d'investissement	24 980,00	0,00	- 24 980,00
Total	24 980,00	0,00	-24 980,00

Résultat cumulé (réalisations + restes à réaliser + résultats antérieurs reportés)	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	151 295,35	151 295,35	0,00
Section d'investissement	90 023,00	127 443,21	37 420,21
Total	241 318,35	278 738,56	37 420,21

L'excédent global de clôture est de 62 400,21 € en 2024 contre 73 702,90 € en 2023.

Le résultat cumulé 2024 qui tient compte des restes à réaliser est de 37 420,21 €.

Les réalisations 2024 du budget annexe du cinéma se décomposent de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU / CFU %
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	44 940,00	36 228,88	45 150,00	40 494,25	45 150,00	39 556,31	87,61 %	-937,94	-2,32 %
012 CHARGES DE PERSONNEL	94 000,00	88 888,05	108 000,00	82 400,36	102 420,00	102 154,07	99,74 %	19 753,71	23,97 %
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 400,00	0,00	400,00	0,00	400,00	0,00	0,00 %	0,00	#DIV/0!
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00	0,00 %	0,00	#DIV/0!
Total des dépenses réelles de fonctionnement	140 540,00	125 116,93	153 750,00	122 894,61	148 170,00	141 710,38	95,64 %	18 815,77	15,31 %
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	4 099,00	4 099,00	4 102,00	4 102,00	9 585,00	9 584,97	100,00 %	5 482,97	133,67 %
Total des dépenses de fonctionnement	144 639,00	129 215,93	157 852,00	126 996,61	157 755,00	151 295,35	95,91 %	24 298,74	19,13 %

En 2024 les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 151 295,35€, soit +19,13% (+24 298,74€) par rapport à 2023.

Celles-ci sont réparties de la manière suivante :

Les charges à caractère général (chapitre 011) :

39 556,31 €

Ce chapitre comprend principalement les postes de dépenses suivants :

- 20 383,45 € dans le cadre de la location de films et du terminal de paiement bancaire ;
- 5 716,07 € de paiement de redevances et taxes auprès de la SACEM et du CNC ;
- 4 168,20 € pour le contrat de vente de billets à distance et la pose des affiches des films ;
- 3 102,40 € pour la réception des films de manière numérique et maintenance (logiciel billetterie et projecteur) ;
- 3 093,18 € pour les supports de programmation tels qu'affiches et flyers ;
- 2618,01 € de frais divers (alimentation, petit matériel, frais bancaires...) ;
- 475,00 € pour de petites réparations sur écran et lampe du projecteur.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) :

102 154,07 €

Il s'agit du personnel mis à disposition par la commune pour le fonctionnement du cinéma.

Les dépenses d'ordre (chapitre 042) :

9 584,97 €

Il s'agit des mouvements relatifs à l'amortissement des dépenses d'équipement, opérations neutres budgétairement puisque la même somme est comptabilisée en recettes d'investissement.

Les recettes :

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU / CFU %
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES	38 000,00	39 436,24	40 000,00	49 067,38	45 000,00	50 527,02	112,28 %	1 459,64	2,97 %
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	105 652,00	88 792,39	115 097,00	75 174,23	110 000,00	98 013,33	89,10 %	22 839,10	30,38 %
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!
Total des recettes réelles de fonctionnement	143 652,00	128 228,63	155 097,00	124 241,61	155 000,00	148 540,35	95,83 %	24 298,74	19,56 %
042 OPÉRATIONS D'ORDRE	987,00	987,00	2 755,00	2 755,00	2 755,00	2 755,00	100,00 %	0,00	0,00 %
Total des recettes de fonctionnement	144 639,00	129 215,63	157 852,00	126 996,61	157 755,00	151 295,35	95,91 %	24 298,74	19,13 %

En 2024 les recettes sont réparties de la manière suivante :

50 527,02 € liés aux entrées soit une hausse de +2,97% par rapport à 2023.

98 013,33 € correspondant à la subvention d'équilibre versé par le budget principal de la commune, en hausse de +30,38% par rapport à 2023.

L'amortissement des subventions d'équipement perçues s'élève à 2 755,00 €, cette somme étant budgétairement neutre puisque comptabilisée également en dépense d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU / CFU %
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 717,87	0,00	93 400,00	361,97	95 619,00	62 288,00	65,14 %	61 926,03	17108,06 %
Total des dépenses d'équipement	72 717,87	0,00	93 400,00	361,97	95 619,00	62 288,00	65,14 %	61 926,03	17108,06 %
040 OPÉRATIONS D'ORDRE	987,00	987,00	2 755,00	2 755,00	2 755,00	2 755,00	100,00 %	0,00	0,00 %
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	17 685,00	17 685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	91 389,87	18 672,00	96 155,00	3 116,97	98 374,00	65 043,00	66,12 %	61 926,03	1986,74 %

En 2024 le cinéma a fait l'acquisition d'un projecteur et d'un ensemble de console de pilotage pour un montant de 62 288 € (chapitre 21) et les dépenses liées à l'amortissement des subventions d'équipement a représenté un montant de 2 755,00 € (chapitre 041), également comptabilisé en recettes de fonctionnement (chapitre 042).

Les recettes :

250625_5

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Variation de CFU / CFU Montants	Variation de CFU / C FU %
13 Subventions d'équipement	0,00	0,00	19 335,13	0,00	15 086,10	44 155,34	292,69 %	44 155,34	#DIV/0!
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	19 335,13	0,00	15 086,10	44 155,34	292,69 %	44 155,34	#DIV/0!
001 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	69 605,87	69 605,87	72 717,87	72 717,87	73 702,90	73 702,90	100,00 %	985,03	1,35 %
040 OPÉRATIONS D'ORDRE	4 099,00	4 099,00	4 102,00	4 102,00	9 584,97	9 584,97	100,00 %	5 482,97	133,67 %
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	17 685,00	17 685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	91 389,87	91 389,87	96 155,00	76 819,87	98 374,00	127 443,21	129,55 %	50 623,34	65,90 %

En 2024 a été perçue une subvention d'un montant de 44 155,34 € versée par le Centre National du Cinéma pour l'acquisition d'un projecteur (chapitre 13).

Les dotations aux amortissements représentent 9 584,97€ (chapitre 040), somme également comptabilisée en dépense de fonctionnement (chapitre 042).

Enfin la reprise du résultat d'investissement de l'exercice n-1 a été réalisée pour 73 702,90 € (chapitre 001).

A l'issue de cette présentation je vous propose d'approuver les résultats constatés au Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du Cinéma et de confirmer l'affectation du résultat arrêté provisoirement.

Principaux textes réglementaires	- articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2311-5 et R.2311-13 du Code général des collectivités territoriales - nomenclature M57
Principaux documents de référence	- projet de Compte Financier Unique 2024 – budget annexe du Cinéma

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 17/06/2025

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	24	Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Madame Anne MAROLLEAU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (liste "joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (liste "joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous")
Contre	4	Monsieur Jean-François CLAIR (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Madame Carmen PEREZ (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Tony RENUCCI (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont")
Abstention	2	Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (), Monsieur Philippe PLATON ()

Article 1^{er} : Approuve le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 du budget annexe Cinéma, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur reporté en section de fonctionnement	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2024	0,00
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	-11 302,69
Résultat antérieur reporté en section d'investissement	73 702,90
Résultat de clôture de l'exercice 2024	62 400,21

Article 2 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui peuvent se résumer ainsi :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
24 980,00 €	0,00 €

Article 3 : Arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.


Article 4 : Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser) confirme l'affectation suivante :

- Résultat de fonctionnement au compte 002 : 0,00 €

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou l'élu remplaçant Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Le Maire - M. Olivier DOSNE

Le secrétaire de séance - Monsieur Maxime OUANOUNOU



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Municipality of Joinville-le-Pont.



A handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Municipality of Joinville-le-Pont.

Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le: 30 JUN 2025

Télétransmise au contrôle de légalité le : 30 JUN 2025 A Joinville-le-Pont le

